

le modèle de la piété propre aux vrais fils de saint Alphonse ; son esprit de prière, sa régularité et sa charité furent pour tous ses confrères un sujet constant d'édification. En rédemptoriste digne de ce nom, il voulut suivre les traces de son bien-aimé Père par sa dévotion au Très Saint Sacrement, à qui il faisait de fréquentes visites, et à la Très Sainte Vierge honorée par lui surtout sous le vocable de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Il y a quelques années, il avait beaucoup travaillé à relever dans notre église le culte de cette Madone si chère aux fils de saint Alphonse, et son dernier sermon fut prêché en l'honneur de Marie en la fête de Notre-Dame du Suffrage (3 novembre 1907). Cette bonne Mère ne fut pas insensible à la dévotion de son serviteur ; elle le fit voir surtout dans les circonstances qui accompagnèrent la mort du R. P. Didier. Le samedi 16 novembre, il célébrait la sainte messe à l'autel de Notre-Dame du Perpétuel Secours quand il fut frappé d'un coup d'apoplexie ; l'attaque fut si violente que le malade fut emporté au bout de cinq jours. Durant ce temps, le bon Père, parfois en pleine connaissance, très souvent assoupi, mais toujours privé de la parole, passa ces derniers jours bien péniblement ; mais rien ne sembla altérer sa patience et sa résignation : il avait reçu les derniers sacrements le jour même où il fut frappé ; le mercredi suivant, à 8 heures du soir, il entra en agonie et le lendemain, vers 3 heures et demie du matin, il rendait sa belle âme à Dieu : c'était la fête de la Présentation de Marie au Temple. Espérons que le divin Rédempteur aura déjà accordé à son fidèle serviteur la récompense méritée par 48 ans de ferveur dans la vie religieuse, et par un long et laborieux apostolat exercé avec un si grand zèle pour la gloire de Dieu et le bien des âmes.

Nos anciennes familles

On prie les représentants actuels des familles qui occupent leurs terres depuis au moins deux siècles, dans la province de Québec, de vouloir bien se faire connaître à M. Edmond Valin, Bélair (Portneuf), P. Q., et lui remettre les documents ou certificats confirmant leur assertion. Aucune candidature à la Médaille des Deux cents ans ne sera acceptée après le 15 mai prochain.